



Quelques mots sur le sommaire

Chaque numéro du CLIC info' est composé de deux parties : « Le regard sur... » : Une rubrique portant sur l'offre gérontologique existante dans le périmètre du CLIC ; « Actualités » : une rubrique mettant en lumière les nouvelles réglementations ou les nouveautés au sein des associations, institutions ou établissements œuvrant pour la personne âgée.

Bonne lecture

» En bref...

Formation des aidants

Cette formation gratuite est destinée aux personnes accompagnant un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge. Venez participer gratuitement à une formation qui vous est destinée ! Elle permet aux aidants de se questionner et d'analyser sa situation et de mieux connaître ses propres ressources et celles de son environnement. Il ne s'agit pas de former les aidants à se substituer aux professionnels ; bien au contraire ! La formation est un temps pour soi, un chemin dans lequel on s'aventure pour y puiser ses propres réponses.

Les prochaines sessions auront lieu au Havre de 13 h 30 à 16 h 30

Module 1 : Lundi 28 septembre

Quand la maladie, le handicap s'imisce dans la relation au proche

Module 2 : Lundi 12 octobre

Etre aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites

Module 3 : Lundi 2 novembre

La relation au quotidien avec son proche

Module 4 : Lundi 16 novembre

Trouver sa place avec les professionnels

Module 5 : Lundi 30 novembre

Comment s'y prendre avec son proche pour les gestes de la vie quotidienne ?

Module 6 : Lundi 14 décembre

Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?

Contact : Lucie NAVINEL - 02.35.19.81.18
cerclesaidants@lehavre.fr

Sommaire

- Poursuite du Guichet intégré : nouvelles dates de formation p. 1
- Présentation de la « Résidence Marianne » p. 2
- Les dates des permanences du CLIC sur le territoire p. 3
- Présentation de la nouvelle résidence René Coty p. 4
- Ouverture de la Halte répit de la Croix Rouge p. 4

» Regard sur...

Guichet Intégré : Nouvelles dates de formation au 2nd semestre 2020

La MAIA Territoire havrais poursuit en 2020 la démarche du guichet intégré et propose de nouvelles dates de sensibilisation au second semestre quelques nouveautés : en effet, le **nouveau partenariat avec le GRETA** permet aujourd'hui de proposer des temps de **formation validés par une attestation délivrée par l'organisme, permettant ainsi aux participants de valoriser une montée en compétence**. De plus, les sensibilisations seront organisées sur une journée et non plus sur deux demi-journées avec une approche psychologique des problématiques médico-sociales renforcée. Les temps de sensibilisations restent néanmoins gratuits et les objectifs de la formation identiques :

- ✓ Déceler les signes de fragilité chez une personne âgée vulnérable
- ✓ Apprendre les techniques pour mieux conduire un entretien avec une personne vulnérable
- ✓ Connaître le réseau gérontologique local pour répondre aux besoins détectés au cours de l'entretien
- ✓ Savoir utiliser les outils du guichet intégré pour mieux orienter vers le dispositif adéquat.

Les nouvelles sessions 2020

Sessions	Initiation + Pratique	ou	Expertise + Pratique
Octobre 2020	Jeudi 1 ^{er} octobre 9 h 00 – 17 h 30		Jeudi 15 octobre 9 h 00 – 17 h 30
Novembre 2020	Jeudi 5 novembre 9 h 00 – 17 h 30		Mardi 17 novembre 9 h 00 – 17 h 30
Décembre 2020	Jeudi 3 décembre 9 h 00 – 17 h 30		Jeudi 10 décembre 9 h 00 – 17 h 30

Les modalités d'inscription évoluent également . Les professionnels intéressés doivent :

- ➔ Envoyer un mail à f2g.greta.lehavre@ac-rouen.fr avec votre Nom – Prénom – fonction – organisme – coordonnées (tél. et mail)
- ➔ Ou téléphoner au **02.35.24.63.42**
- ➔ Préciser la session choisie en priorité et les modules. (initiation **ou** expertise, éventuellement les deux selon les possibilités)

Toutes les formations se dérouleront au GRETA de la région Havraise – Lycée Françoise de Grace- 16 rue de la Vallée 76600 Le Havre.

Présentation d'un projet d'habitat solidaire et inclusif sur Le Havre – Résidence « Les Maisons de Marianne »

Actualité sur le financement des travaux d'adaptation des logements seniors

Deux nouvelles subventions à mobiliser

Actuellement, lorsqu'une personne âgée souhaite se lancer dans des travaux d'adaptation au sein de son logement, elle peut, en tant que propriétaire occupant ou locataire de bailleur privé, mobiliser prioritairement les aides de l'ANAH avec un critère de ressources (Revenu fiscal de référence):

	Personne seule	Couple
Ressources modestes	19 074 €	27 896 €
Ressources très modestes	14 879 €	21 760 €

Depuis le 1^{er} janvier, deux nouvelles subventions peuvent être sollicitées en complément de l'aide de l'ANAH.

1. Soutien financier de la Communauté urbaine (CU) dans le cadre du soutien aux personnes en perte d'autonomie

Dans le cadre du Programme d'Action Territorial, la CU a notamment pour objectif d'accompagner l'adaptation des logements des personnes âgées et/ou handicapées afin de favoriser leur maintien à domicile. Pour cela, a été validé le principe de l'attribution d'une subvention complémentaire à celle versée par l'ANAH pour les ménages modestes et très modestes en perte d'autonomie résidant sur le territoire de la CU. **Le montant maximum de la participation de la CU représentera 30 % du montant TTC des travaux d'adaptation du logement, plafonnés à 10 000 € / logement, soit une subvention d'un montant maximal de 3 000 €.** L'instruction des dossiers ainsi que l'accompagnement technique des ménages sont gérés par la Plateforme Rénovation de la CU. Pour plus d'informations, contacter le 02.35.22.25.20.

(Suite article colonne P3)



Gérée par ALCEANE, la résidence « Les Maisons de Marianne » sera située au coeur de la ville du Havre au sein de l'ancienne caserne Dumé-d'Aplemont rénovée et réhabilitée.

✓ Des logements accessibles et adaptés

La résidence sera composée de 81 appartements du T1 au T4, tous pensés pour faciliter le maintien à domicile. En effet, les logements comporteront une cuisine ouverte facilitant les déplacements, une salle d'eau adaptée avec douche à bac extra-plat et barres de maintien, des toilettes rehaussées (sur demande) et un système d'éclairage dans la chambre facilitant le cheminement nocturne.

La résidence comprendra également un espace culturel ainsi que 35 logements en accession.

✓ Des logements à loyers modérés

La résidence sera ouverte à toute personne éligible au logement social. En effet, les loyers, fixés selon la réglementation du logement social, tiendront compte des revenus de chaque résident. En complément, il est possible de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Les ressources ne doivent pas dépasser les plafonds ci-dessous (revenu fiscal de référence 2017) :

Type de logement	Superficie	Loyers
T1	Environ 30 m ²	de 250 à 352 €
T2	Environ 50 m ²	de 245 à 460 €
T3	Environ 70 m ²	de 375 à 620 €
T4	Environ 100 m ²	de 490 à 870 €

✓ Une résidence privilégiant les liens intergénérationnels

La résidence est ouverte à toutes les générations, disposant d'espaces partagés pour favoriser les rencontres entre voisins et les activités intergénérationnelles. Afin de lancer et de nourrir cette dynamique, la coordinatrice de site de l'équipe Maisons de Marianne Services travaille en collaboration avec le gardien afin de créer un espace ouvert à tous, au rez-de-chaussée de la résidence où des activités sont proposées chaque semaine aux locataires (jeux, loisirs créatifs, gym douce, théâtre, etc).

La résidence « Les Maisons de Marianne » ouvrira ses portes début 2021. A la rentrée de septembre, des visites de logements témoins seront organisées. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se pré-inscrire. Comment ? Il faudra :

1. Télécharger un dossier de demande sur internet et le remplir en indiquant «Résidence Alcéane - Maisons de Marianne - Le Havre»
2. Envoyer le dossier au bailleur social (adresse ci-dessous) en conservant une copie de la demande. En cas de demande internet, il faudra imprimer votre récépissé et envoyer une copie au bailleur social.

Pour plus d'informations, contactez : ALCEANE – 444 Avenue du Bois au Coq – 76620 Le Havre – 02.32.85.08.50 ou contact@maisonsdemarianne.fr

Ouverture d'une nouvelle Résidence Service Seniors sur Le Havre – Résidence René Coty

La résidence René Coty, du groupe Les Jardins d'Arcadie, ouvrira durant l'hiver 2020-2021 dans le quartier de l'Hôtel de Ville (ancienne banque de France).

Cette résidence proposera 89 logements individuels, répartis en studios / T1 bis, T2 et T3. Chaque logement bénéficie d'une cuisine équipée, de placards aménagés, d'une salle d'eau adaptée aux personnes à mobilité réduite avec douche à l'italienne et barres de maintien et d'un système de domotique. Les appartements sont proposés meublés, mais le résident est libre d'apporter son propre mobilier.

Redevances mensuelles :

TYPE	SURFACE	REDEVANCE MENSUELLE
STUDIO/T1 BIS	De 25 à 44 m ²	De 894 € TTC à 1 387 € TTC
T2	De 39 à 66 m ²	De 1 454 € TTC à 1 942 € TTC
T3	De 58 à 70 m ²	De 1 967 € TTC à 2 062 € TTC

Ce tarif comprend :

- ✓ la location de l'appartement,
- ✓ les consommations d'eau,
- ✓ l'assurance habitation,
- ✓ la taxe ordures ménagères,
- ✓ l'accès à internet,
- ✓ l'accueil et la conciergerie,
- ✓ l'accès aux espaces collectifs,
- ✓ l'environnement sécurisé (présence 24h/24 et 7j/7),
- ✓ la coordination des prestataires et praticiens extérieurs,
- ✓ les accès contrôlés,
- ✓ téléassistance : système d'appel d'urgence pour 1 personne reliée au personnel.



Les résidents peuvent profiter de nombreux espaces collectifs : salon avec coin TV, bibliothèque, salle de fitness, jardin de la résidence et kiosque à musique.

Services à la carte :

- La restauration 7 jours sur 7, 365 jours par an (exemple de tarifs : petit déjeuner = 3 euros, déjeuner et dîner à la carte = 15 euros)
- des services à la personne (tarif aide à domicile = 23,84 euros TTC),
- un espace beauté, une blanchisserie, des sorties et activités gratuites ou payantes (culturelles, sportives).

Modalités d'inscriptions :

Les séniors peuvent se rendre à la résidence François 1^{er} (130 Bd François 1^{er}) ou prendre contact par téléphone au 02.35.22.46.22 ou par mail : lehavre@jardins-arcadie.fr



Résidence René Coty

22 Avenue René Coty

76600 Le Havre

Fixe : 02 35 22 46 22

lehavre-coty@jardins-arcadie.fr

www.jardins-arcadie.fr

NUMERO 47 - page 3
1^{er} trimestre 2020

(Suite article colonne P2)

2. La subvention d'Action Logement

Action logement déploie sur le territoire une nouvelle subvention permettant là encore de favoriser le maintien à domicile des **propriétaires bailleurs ou occupants disposant de revenus modestes** (comme défini sur le barème ANAH). Les personnes éligibles sont :

- Retraité d'une entreprise du secteur privé de plus de 70 ans
- Salarié ou retraité d'une entreprise du secteur privé en situation de perte d'autonomie avec un niveau GIR de 1 à 4.
- Ascendant quel que soit son statut professionnel actuel ou antérieur hébergé chez un descendant salarié d'une entreprise du secteur privé, âgé de plus de 70 ans et plus ou avec un niveau GIR de 1 à 4.

- Propriétaire bailleur dont le locataire correspond à l'un des 2 premiers profils.

Le montant de l'aide est **plafonné à 5 000 euros**. et les travaux finançables concernent 3 aménagements liés à l'adaptation des sanitaires :

- la fourniture et la pose d'une douche avec un receveur extra-plat ou une solution carrelée spécifique et une robinetterie associée ;
- la fourniture et la pose d'un lavabo adapté à une personne à mobilité réduite
- la fourniture et la pose d'une cuvette de WC rehaussée avec son réservoir et une barre d'appui ergonomique.

En complément de l'une de ces opérations, d'autres travaux sont finançables, comme par exemple le siège de douche, les revêtements de sols et des murs, la réfection électrique, l'élargissement de la porte d'accès des sanitaires

Les entreprises habilitées à intervenir doivent avoir soit une qualification Qualibat, soit un Certificat d'Identité Professionnelle-CIP- CAPEB ou avoir obtenu l'autorisation d'utiliser et de se prévaloir des marques Handibat® et Silverbat®5, ou enfin être répertoriées sur le site 360 travaux et les installateurs agréés SFA.

Pour + d'informations : Action logement – 208 Boulevard François 1^{er} au Havre – 09.70.83.08.31.

Ouverture de la Halte répit-Détente Alzheimer avec la Croix Rouge

NUMERO 47 - page 4
1^{er} trimestre 2020

Les permanences du CLIC de septembre à décembre 2020

Le CLIC propose deux permanences d'accueil au public sur son territoire d'intervention afin de renforcer sa proximité auprès des seniors et des aidants sur son territoire.

Lors de ces temps d'échange, les professionnels du CLIC accueillent les personnes âgées et/ou les membres de leur famille afin de réaliser une évaluation des besoins ou de celui du proche, et de proposer des réponses précises et adaptées aux difficultés ressenties à domicile.

Les permanences sur Montivilliers

Elles ont lieu tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois, de 13 h 30 à 16 h 30, au C.C.A.S de Montivilliers (Cours Saint Philibert)

Sur rendez-vous auprès du CCAS de Montivilliers au 02.35.30.96.42 ou par mail : ccas@ville-montivilliers.fr

Les prochaines permanences auront lieu les mardis :

8 et 22 septembre 2020
13 et 27 octobre 2020
10 et 24 novembre 2020
8 et 22 décembre 2020

Les permanences sur St Romain de Colbosc

Elles ont lieu tous les 15 jours, les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, dans les locaux de la Maison du Territoire - 5, Rue Sylvestre Dumesnil - 76430 Saint Romain de Colbosc
Sur rendez-vous auprès du CLIC au 02.35.19.67.40 ou par mail : clic@lehavre.fr

Les prochaines permanences auront lieu les lundis :

7 et 21 septembre 2020
5 et 19 octobre 2020
2, 16 et 30 novembre 2020
7 et 21 décembre 2020



La Croix Rouge a ouvert une Halte Répit-Détente Alzheimer (HRDA), dans les locaux de l'association, au 14-17 cité Schwob à St Eustache la Fôret (76 210 / face à la ressourcerie).

La HRDA intervient en complément des structures spécialisées. Elle accueille des personnes atteintes de difficultés cognitives (maladie d'Alzheimer ou apparentée), vivant à domicile et dont la maladie n'est pas à un stade trop avancé.

Des bénévoles, ayant reçu une formation spécifique, accueillent dans un lieu convivial, non médicalisé et dans une ambiance chaleureuse, un petit groupe de personnes, durant un après-midi par semaine.

Les bénévoles ne peuvent néanmoins pas se substituer au travail de soignants et ne peuvent dans ce cadre, pas assurer de soins d'hygiène.

Les activités proposées sont adaptées et ludiques, axées sur l'échange, l'écoute, le partage. Les activités sont individuelles ou collectives et chaque bénévole accompagne une personne en particulier afin de maintenir un lien de confiance.

La HRDA permet également d'offrir aux aidants familiaux un temps de répit, de prendre du temps pour eux afin de se ressourcer, retrouver une vie sociale... L'objectif est de permettre le maintien d'un lien social pour les personnes accueillies et leurs aidants.

Cet accueil (5 places pour débiter) est possible après un entretien d'évaluation, durant lequel un certificat médical sera demandé à la personne accompagnée par la Halte répit-détente.

L'accueil à la HRDA se fait uniquement sur inscription, les lundis après-midi de 14 h à 17 h (hors vacances scolaires). Une participation de 5 euros par après-midi est demandée pour permettre l'achat du matériel lors des animations.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme GONFRAY Arielle, trésorière de l'UL Caux -vallée de seine de la Croix-rouge Française, au 07.69.72.15.85 ou par mail : ul.caux-valleeseine@croix-rouge.fr

Retrouver tous les accueils de jour et halte répit dans le livret CLIC « Besoin d'un aide à domicile » (p25-24).



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Halte Répit-Détente Alzheimer

14-17 cité Schwob
76 210 St Eustache la Fôret
Tél : 07.69.72.15.85

ul.caux-valleeseine@croix-rouge.fr